

PV DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération** : cession de parcelles du Conseil Départemental de la Drôme à la commune
- **Délibération** : modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies
- **Délibération** : révisions des statuts du Syndicat départemental d'Energies de la Drôme (SDED)
- **Délibération** : Installation d'un système de climatisation (bâtiments communaux / écoles)
- **Délibération** : travaux et aménagement de l'aire de loisir de la Plaine du Pont
- Point sur travaux en cours
- Point sur projets d'urbanisme
- Questions diverses

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 7

Etaient présents : Marc BOMPARD, Jérôme FELIX, Jennifer MOURRE, Olivier BRUN, Roxane FELIX, Henri GRAUGNARD, Sandrine PRUD'HOMME

Etaient absents : Laurent DROUET (donne pouvoir à Olivier BRUN), Philippe ROBIN, Christine DUMOTIER

Secrétaire de séance : Jennifer MOURRE

Monsieur le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance à 20h30.

0 – Approbation du compte rendu du 7 juillet 2025 :

Le compte rendu du 7 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1 – Délibération / cession de parcelles du Conseil Départemental de la Drôme à la commune

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Département de la Drôme peut céder à la commune plusieurs parcelles (délaissés de voirie) lui appartenant pour le rétablissement du chemin communal.

Ces parcelles sont les suivantes :

8 parcelles au lieudit ROSSIGNOL :

- | | | |
|----------|---------------------|-------------------------|
| - A 929 | lieudit "Rossignol" | pour 690 m ² |
| - A 930 | lieudit "Rossignol" | pour 362 m ² |
| - A 1017 | lieudit "Rossignol" | pour 305 m ² |
| - A 1026 | lieudit "Rossignol" | pour 149 m ² |
| - A 1029 | lieudit "Rossignol" | pour 59 m ² |
| - A 1032 | lieudit "Rossignol" | pour 22 m ² |
| - A 1016 | lieudit "Rossignol" | pour 73 m ² |
| - A 1021 | lieudit "Rossignol" | pour 361 m ² |

3 parcelles au lieudit ROMEZELIER :

- A 1041 lieudit "Romezelier" pour 771 m²
- A 1035 lieudit "Romezelier" pour 509 m²
- A 626 lieudit "Romezelier" pour 423 m² (parcelle entière)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver cette cession de parcelles à l'Euro symbolique, non recouvré.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 – Délibération / modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, le 8 juillet 2025, le comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales s'est prononcé favorablement sur une modification statutaire permettant de :

- A la demande des Régions, modifier le nombre de représentants des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur au comité syndical, sans toutefois changer l'équilibre des voix.
- Préciser et sécuriser le statut de la commune associée.
- Revoir la désignation des membres du collège des communes classées au bureau syndical : le bureau syndical conserve toujours 12 élus issus de ce collège mais les 8 représentants des communes drômoises seront désignés par celles-ci uniquement. De la même manière, les 4 représentants des communes haut-alpines seront désignés par celles-ci uniquement.
- Modifier la périodicité de l'élection de la Présidence.
- Acter les augmentations statutaires consenties par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de Département de la Drôme et le Département des Hautes-Alpes.
- Préciser que les cotisations statutaires tendront chaque année vers une répartition à 80 % pour le bloc Régions-Départements et 20 % pour le bloc local.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver ces statuts modifiés.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3 – Délibération / révisions des statuts du Syndicat départemental d'Energies de la Drôme (SDED)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Territoire d'énergie Drôme-SDED se doit de réviser ses statuts pour mieux répondre aux attentes des collectivités en matière de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, ainsi qu'en matière d'accompagnement des projets d'autoconsommation collective, mais également au vu du changement de mode d'exploitation du seul réseau de chaleur de notre territoire.

Monsieur le Maire explique que les principales modifications sont récapitulées dans deux délibérations du Comité syndical du 17/06/2025.

Après lecture de ces deux délibérations actant les évolutions statutaires devant entrer en vigueur au 01/01/2026 pour l'une et pour l'autre actant les évolutions statutaires devant entrer en vigueur au 01/07/2026, Monsieur le Maire demande aux conseillers d'approuver les révisions statutaires validées par le Comité syndical du 17/06/2025.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4 – Délibération / installation de climatisations et protections des ouvertures en façades (bâtiments communaux - écoles)

Monsieur le Maire rappelle le projet, évoqué lors du dernier Conseil Municipal, d'équiper les écoles par des systèmes de climatisation et installations de protections des ouvertures en façades afin de pallier aux fortes chaleurs récurrentes depuis plusieurs années.

- Plusieurs pistes ont été étudiées et chiffrées par l'entreprise chargée des systèmes de climatisation déjà existants.
- Le service de conseil énergétique du SDED Drôme a également apporté son aide par un diagnostic « confort d'été ».

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers l'ensemble des propositions et analyses établies et précise que ce projet peut bénéficier des aides du Département et du SDED Drôme.

- **ENTREPRISE DE CLIMATISATION :**

Système de climatisation (ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE) – fourniture et main d'œuvre
.....22.072,32 € HT

- **TERRITOIRE D'ENERGIE DROME (SDED)**

Protection des ouvertures en façades (volets roulants à lames orientables) :

• ECOLE PRIMAIRE13.000,00 € HT
• ECOLE MATERNELLE 8.000,00 € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ce projet aux caractéristiques financières définies ci-dessus.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5 – Délibération / travaux et aménagement de l'aire de loisirs de la Plaine du pont

Monsieur le Maire rappelle le projet, évoqué lors du dernier Conseil Municipal, d'aménager l'aire de loisirs en bord de rivière et propose la préparation du terrain et l'installation de celui-ci par divers équipements pour un meilleur accueil des visiteurs.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers l'ensemble des propositions et précise que ce projet peut bénéficier des aides du Conseil départemental et du Conseil régional.

- **ENTREPRISE PAYSAGISTE:**

Elagage arbres / Pose divers équipements de loisir / mise en forme terrain (pétanque – volley) / réalisation plage / plantations14.900,00 € HT

- **ENTREPRISE MOBILIER URBAIN**

Table pique-nique / corbeille urbaine / 4 panneaux poteaux ronds / 2 poteaux volley / pack délimitation terrain de jeux / banc abdominaux / rameur / ski de fond
.....10.590,00 € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ce projet aux caractéristiques financières définies ci-dessous.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6 – Point sur travaux en cours

- Un devis a été demandé à l'entreprise Brun TP afin de modifier l'enfouissement, à une profondeur acceptable, d'une canalisation d'eau potable en terrain privé.
- Le revêtement du nouveau chemin de la zone de la Plaine du Pont est terminé. Les panneaux de signalisation seront prochainement installés.

7 – Point sur projets d'urbanisme

- Mercredi 17 septembre, une réunion de discussion de projets d'urbanisme se tiendra en mairie.

8 – Questions diverses

- Camping municipal « les oliviers » : un bilan détaillé sur la saison 2025 sera présenté au prochain Conseil Municipal. Néanmoins, les premières constatations démontrent une nette augmentation de la fréquentation des visiteurs.
- Les travaux de goudronnage Route des Ramières seront effectués Mardi 9 septembre 2025.
- La chaussée du pont de Merdary sera rénovée par un revêtement bitume qu'après les travaux d'eau potable.
- Un projet d'animation est proposé par l'Association d'Animation Sociale du Haut Nyonsais et l'Association Caravane Saharienne au Vieux Village Dimanche 5 octobre 2025.
Diverses activités et expositions seront proposées aux visiteurs ainsi qu'un repas traditionnel oriental. Cette journée sera accompagnée de conteurs et artistes.
- Cette année, la journée du patrimoine se déroulera Samedi 20 septembre à partir de 15h. Les Amis du Vieux Sahune assureront la visite du Vieux Village.
Dimanche 21 septembre, à partir de 10h30, une balade contée dans le Vieux Village sera animée par Madame Sophie Deplus.

La séance est levée à 22h15